



L'atelier de cordonnerie de cette institution de bienfaisance faisait travailler les jeunes sourds-muets de la ville.



L'Institut Raymond-Dewar : une œuvre depuis plus de 150 ans

héritier des plus vieilles institutions sociales du Québec, l'Institution des Sourds de Montréal et l'Institution des Sourdes-Muettes, toutes deux créées dans les années 1850 à Montréal, l'Institut Raymond-Dewar est aujourd'hui un chef de file de l'expertise québécoise dans le domaine de la réadaptation en déficience auditive et il s'impose par son expertise en déficience du langage et de la parole.

Une histoire intimement liée au développement de Montréal

Son histoire débute avec l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur à Montréal et elle s'inscrit au cœur du développement de la grande ville de Montréal. Venus de France expressément pour mettre sur pied *l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec*, à l'instigation de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal de 1840 à 1876, les Clercs de Saint-Viateur ont fondé, par le biais de leur institution, des pensionnats scolaires, des ateliers d'apprentissage de métiers et des services d'assistance sociale. Entre autres, l'atelier de cordonnerie de cette institution de bienfaisance faisait travailler les jeunes sourds-muets de la ville. Plus tard, en 1887, les Clercs de Saint-Viateur ont acquis des terres à Outremont, en vue d'y établir une ferme pour les sourds-muets ; c'est sur ces terres qu'ils fondent, en 1902, la paroisse Saint-Viateur dont ils ont encore aujourd'hui la responsabilité. Ils installent finalement, vers les années 1920, l'Institution des Sourds au 7400, boulevard St-Laurent, à Montréal. Du côté des filles, ce sont les Sœurs de la Providence, une toute nouvelle communauté religieuse montréalaise, fondent *l'Institution des Sourdes-Muettes*, également à la demande de Mgr Bourget.

Parallèlement, chez les anglophones protestants, on ouvre le Mackay Centre dans les années 1870 ; 80 ans plus tard, on créera en plus le Montreal Oral School for the Deafs.

Des influences françaises et américaines

Les Clercs de Saint-Viateur apportent avec eux l'expertise qu' a développée l'abbé Michel de l'Épée au milieu du XVIIIe siècle. Ce dernier a fondé à Paris, en 1760, la première véritable école pour enfants sourds. Au lieu de vouloir les faire parler, comme ses prédécesseurs, les anciens précepteurs pour les enfants sourds de la bourgeoisie d'affaires et de la noblesse, il vise le développement du discours qui passe par les gestes et l'écriture. La surdité devient une différence sociale plus qu'une infirmité. Le modèle d'école de l'abbé de l'Épée est exporté au États-Unis avec Gallaudet et Clerc (un gradué de l'institution de Paris) en 1917.

Durant toutes ces années, avec les bouleversements des états qui veulent imposer leur langue comme symbole d'identité culturelle, on assiste à de fortes pressions pour développer la langue orale chez les personnes sourdes. En 1880, à Milan, au congrès international des éducateurs auprès des enfants sourds, on adopte des propositions visant à l'abolition de l'usage des signes dans l'enseignement aux jeunes sourds. Dès lors, les deux courants, gestuels et oralistes, sont exacerbés et le conflit entre les deux approches continue encore aujourd'hui.

À Montréal, depuis la fondation des institutions pour enfants sourds jusqu'à maintenant, on n'a pas pu séparer l'oralisme et le gestuel, la seule séparation qu'on a acceptée dans le passé étant celle des écoles spécifiques aux filles et aux garçons. Il a donc fallu vivre dans chaque institution avec les approches oralistes et gestuelles, l'approche oraliste ayant quasiment toujours été favorisée, mais n'ayant jamais pu s'imposer comme étant l'approche unique pour les enfants sourds. L'apport de l'institution fondée par Gallaudet aura alors toujours permis de garder le phare de l'approche gestuelle du moins en Amérique. Cette approche deviendra plus tard l'approche bilingue (langue des signes et langue orale).

Des écoles résidentielles et des centres d'intégration sociale

Pendant plus d'un siècle, les communautés religieuses catholiques opèrent à Montréal des écoles résidentielles spéciales et des ateliers de travail adaptés pour les jeunes sourds et sourdes.

Ces institutions ont rendu accessible l'éducation primaire et secondaire à des milliers d'enfants et les ont préparés à la vie familiale et au travail. Certains grands ateliers, notamment ceux de l'imprimerie, de la ferblanterie et de la cordonnerie, laissent leurs marques au Québec.



En 1920, le gouvernement du Québec se met à soutenir, par le biais de subventions, les institutions religieuses dans leurs interventions auprès des personnes sourdes. Des services sociaux spécialisés sont instaurés, des centres de loisirs et communautaires, des colonies de vacances et diverses sociétés sont créées par les personnes sourdes et les religieux afin de faciliter le développement de l'autonomie et la participation sociale des jeunes et adultes sourds.

La langue des signes québécoise, un héritage fondamental pour les personnes sourdes du Québec, est née grâce à ces écoles résidentielles et au regroupement social de jeunes sourds qui ont su développer une langue de communication et ainsi augmenter leur capacité d'apprendre.

Il aura fallu attendre le début des années 60, donc plus de 100 ans après la fondation de l'Institution des Sourds de Montréal et grâce à son appui, pour que les Clercs de Saint-Viateur instaurent un nouvel internat pour jeunes sourds dans la banlieue immédiate de Québec, à Charlesbourg.

Vers 1970, à l'ère des courants de l'intégration scolaire, du développement des nouvelles technologies et de l'émergence de nouvelles professions en réadaptation, *l'Institution des Sourdes-Muettes* transfère ses activités à la Commission scolaire de Montréal et à *l'Institution des Sourds de Montréal*. Peu après, cette dernière doit à son tour abandonner son rôle scolaire pour offrir à la place des services de réadaptation externes ou en foyers de groupe. Elle devient alors un centre d'accueil public.

À la même époque, l'Église de Rome exige que les communautés religieuses impliquées auprès des personnes sourdes se départissent des grands ateliers d'intégration au travail, devenues de véritables entreprises commerciales. Les services sociaux rattachés aux institutions pour Sourds sont alors intégrés au Centre des services sociaux du Montréal-Métropolitain. Cette période marque la profonde transformation de l'organisation des services offerts aux personnes sourdes du Québec.

Personnes sourdes : personnes handicapées et personnes différentes culturellement

Du milieu des années 70 au milieu des années 80, la surdité est clairement définie comme une déficience physique et l'Institut des Sourds de Montréal doit se confirmer comme un centre de réadaptation en déficience physique ouvert à une clientèle de tous âges, hommes et femmes.



Au cours de la même époque, dans le contexte du développement des chartes des droits de la personne, des groupes de citoyens sourds affirment leurs droits à la différence. Ils amorcent un long combat pour la reconnaissance de la langue des signes québécoise (LSQ). Dès lors, l'Institut commence à offrir des cours en LSQ développés avec des Sourds et donnés par eux. Ainsi naît progressivement à l'Institut l'approche psycholinguistique qui s'ajoute à l'approche de réadaptation.

En 1984, l'Institution des Sourds de Montréal prend le nom d'Institut Raymond-Dewar (IRD), du nom d'un leader sourd qui avait joué, au cours des dernières années, un rôle capital dans la prise en mains des personnes sourdes par elles-mêmes. En quelques années, l'IRD transforme ses services résidentiels pour n'offrir que des services spécialisés et surspécialisés externes.

Une nouvelle vocation : celle de centre de réadaptation du Réseau de la Santé et des Services sociaux

Les acteurs du réseau de la réadaptation en déficience physique préconisent la régionalisation des services spécialisés de réadaptation. De nouveaux services et programmes en petite enfance et ensuite pour les adultes et les aînés sont mis en œuvre à l'Institut, lesquels sont ensuite reproduits dans les centres régionaux qui en font des adaptations originales en lien avec leur population et les ressources dont ils disposent.

L'Institut poursuit son rôle de centre métropolitain de services et conserve son rôle supplétif auprès des centres régionaux. Il participe activement à la formation appliquée des futurs professionnels des régions et favorise le développement de nouvelles recherches dans le domaine de la déficience auditive.

Une nouvelle clientèle : les jeunes présentant un trouble de la parole et du langage

Au début des années 90, l'Institut a amené le réseau de la réadaptation à faire reconnaître la déficience de la parole et du langage comme une déficience physique spécifique et à élaborer et formaliser, comme dans le modèle de France, une programmation particulière pour les jeunes présentant une dysphasie ou un trouble d'audition centrale. Depuis le milieu des années 1990, l'Institut offre un programme pour les jeunes présentant une déficience de la parole et du langage. L'originalité de ce programme réside dans son apport en interventions audiologiques et



psychosociales, dans l'ouverture des services aux adolescents de ce groupe-client et dans la spécificité de l'intervention pour les enfants présentant un trouble d'audition centrale.

L'IRD aujourd'hui : la poursuite de l'action des pionniers du développement social du Québec

L'Institut a aujourd'hui comme mandat principal d'offrir des services de réadaptation dans les régions de Montréal et de Laval pour la clientèle enfant, adolescente, adulte et aînée sourde, malentendante, sourde-aveugle, vivant avec des acouphènes, ainsi que la clientèle présentant un trouble d'audition centrale. Dans la région de Montréal, des services spécialisés sont également offerts aux enfants dysphasiques.

Dans un réseau de services locaux, régionaux et suprarégionaux

L'Institut doit coordonner les services offerts à un client avec ceux d'autres acteurs du Réseau de la Santé et des Services sociaux (cliniques privées, CLSC, CHSLD, hôpitaux) qui sont intervenus avant ou qui le feront après lui. Il intervient auprès d'une personne en même temps que d'autres établissements du réseau parce que les services rendus par les uns et les autres sont complémentaires.

Tous les intervenants concernés doivent alors collaborer et offrir à la personne un *réseau intégré de services*. Aussi, les interventions de l'Institut se situent dans un *continuum de services* rendus à la clientèle par le Réseau de la Santé et des Services sociaux.

Au cours des ans, des ententes de services ont été élaborées avec le CHU Mère Enfant, avec le Manoir Cartierville (un CHSLD et centre de jour ayant un mandat spécifique en surdité), avec des CLSC, avec certains centres de réadaptation en déficience intellectuelle, avec le Centre Jeunesse de Montréal, avec des cliniques privées ainsi qu'avec des commissions scolaires et des écoles privées, des centres de la petite enfance, des services à l'emploi, des organismes non gouvernementaux communautaires et des groupes de promotion.

Par ailleurs, le ministre de la Santé et des Services sociaux a déterminé, en vertu de la Loi (art. 112), une *vocation suprarégionale* à l'Institut Raymond-Dewar pour certains services ultraspecialisés :



« L'Institut Raymond-Dewar se voit déterminer une vocation suprarégionale notamment en regard [*sic*] des services surspécialisés à la clientèle ayant reçu un implant cochléaire et à la clientèle sourde-aveugle. Cette désignation porte également sur les services pour les personnes sourdes utilisant le langage gestuel et les aides de suppléance à l'audition. » (François Legault, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, 19 septembre 2002).

Ces services ultraspécialisés de réadaptation concernent tout l'Ouest du Québec et sont d'abord dispensés en collaboration avec les centres régionaux.

En matière de vie associative, l'Institut Raymond-Dewar est membre actif de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec depuis plus de 25 ans. Au milieu des années 1990, il a aidé au développement du Regroupement des établissements de réadaptation en déficience physique de Montréal. Avec la naissance du Réseau universitaire intégré en santé de l'Université de Montréal (RUIS), il vise à intégrer une structure de *réseau universitaire* avec les autres établissements de réadaptation affiliés à l'UdeM que sont le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, le Centre de réadaptation Marie Enfant, l'Institut Nazareth et Louis-Braille et l'Institut de réadaptation de Montréal.

Au fil des années, les orientations du Ministère de la Santé et des Services sociaux, et la place de l'Institut au cœur du Réseau de la Santé ont contribué à élargir le rôle sociétal de celui-ci. À titre d'exemple, le rôle charnière de l'Institut auprès puis auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec, puis auprès du Ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Régie de l'assurance maladie du Québec en regard des aides auditives ou encore son implication formelle dans les domaines de la recherche et de l'enseignement, surtout depuis le début des années 1990.

Ses énergies concentrées sur la réadaptation

L'Institut Raymond-Dewar a transféré au début des années 2000 l'ensemble de ses services de gestion des ressources financières, informationnelles et matérielles au *Centre de réadaptation Lucie-Bruneau* pour pouvoir mettre toutes ses énergies à la réadaptation. Dans le cadre de la liaison de services de 1^{ère} ligne avec ceux de la 2^e ligne, l'IRD travaille de plus en plus à déve-



lopper son offre de services avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille, notamment au niveau du Programme Surdicécité et des services aux aînés en perte d'autonomie.

Au cours des 30 dernières années, l'Institut a fait un effort considérable pour améliorer sans cesse la qualité de ses services de réadaptation. Il a constitué de fortes équipes d'intervenants professionnels pour devenir, au fil des ans, non seulement le principal employeur canadien en orthophonie et en audiologie, mais également l'établissement du Réseau de la Santé et des Services sociaux où la moyenne de scolarité du personnel est la plus élevée. Ces professionnels œuvrent en interdisciplinarité, dans le cadre d'une approche « écosystémique ».

Un rôle d'établissement de grande réputation

L'Institut est allé bien au-delà de son rôle d'établissement régional prestataire de services. Il exerce pratiquement le rôle d'un centre de réadaptation universitaire. Au début des années 90, l'Institut s'implique dans la recherche, dans la formation et l'enseignement et dans l'évaluation des technologies et des modes d'intervention. En 2000, l'IRD devient un site de recherche du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation de Montréal (CRIR) qu'il a aidé à créer. Au cours des mêmes années, il est agréé par le Conseil québécois d'agrément. En 2003, il signe un contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal.

L'Institut Raymond-Dewar prend place dans un réseau universitaire de services spécialisés. Il ouvre sa contribution non seulement au Québec et au Canada, mais aussi dans les pays francophones.

Et avec tout cela, à cause de sa valeur socioculturelle, l'Institut Raymond-Dewar est, et demeure une *alma mater* pour sa clientèle.

Merci à nos instigateurs, à nos créateurs et à nos artisans.

*« Nous sommes sourds et avons pris conscience de notre différence.
Nous sommes nous-mêmes. Oui, nous avons cessé de faire semblant
d'entendre. »*

(Raymond Dewar, né en 1952 et décédé le 27 octobre 1983).

